



	Association REPER Assemblée Générale 2023 22 mai 2023 Centre d'animation socioculturelle de la Basse-Ville
--	--

Présent-es : Annexe 1

Excusé-es : Annexe 2

Liste des membres : Annexe 3

PV : Emmanuelle Zingg

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 11 mai 2022
(le PV de l'AG 2022 peut être consulté sur notre site www.reper-fr.ch, au secrétariat ou sur place juste avant l'assemblée)
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs
3. Rapport du président
4. Allocution de Madame Joana de Weck, Cheffe du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale et/ou de Madame Ula Stotzer, Déléguée à la cohésion sociale
5. Présentation des comptes 2022
 - rapport de la trésorière
 - rapport de l'organe de contrôle
 - approbation des comptes 2022
6. Examen des budgets 2024
7. Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence
8. Élection / démission des membres
9. Dans les coulisses de REPER
10. Divers

Monsieur Markus Baumer, Président de l'association REPER, souhaite la bienvenue. Il vérifie que l'ordre du jour a été reçu par les personnes présentes, c'est le cas, la séance est donc déclarée ouverte.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 11 mai 2022

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteur.

Désignation des scrutatrices et des scrutateurs

Monsieur Jean Retchinski est nommé comme scrutateur.

Rapport du président

Pour soutenir et accompagner la Direction, le Comité a tenu 6 séances et plusieurs groupes de travail durant l'année 2022.

En plus du travail du Comité, Monsieur Baumer relève plusieurs faits marquants pour l'année 2022.

Concernant la qualité et le management

L'audit de renouvellement de la certification pour les normes ISO 9001 et QuaThéDa 2020 a été réussi avec succès en juin 2022.

Les exigences légales se rapportant aux directives de sécurité et de santé au travail (INSOS SECURIT) ont été implémentées dans tous les secteurs.

Le nouveau site internet de REPER est en ligne depuis la fin du mois d'avril.

www.reper-fr.ch

Nouveautés dans les prestations !

REPER fait partie du Groupe de travail piloté par la HETS-FR concernant la régulation du marché du cannabis.

Grâce à une augmentation significative des subventions de la ville de Fribourg, les Centres d'animation socioculturelle (CAS) ont pu développer des activités seniors, ceci tout en gardant le focus sur le public enfance et jeunesse.

Le secteur Information et Projets (IP) a entièrement revu son concept.

smartevent n'est plus seulement un label, c'est le partenaire prévention pour les organisateurs et organisatrices de manifestations festives dans le canton www.smartevent.info/fr

Dans le cadre du Plan cantonal de soutien à la jeunesse, le secteur Rue et Réalisations (RR) bénéficie de 20'000.- francs par année jusqu'en 2025 pour réaliser des expertises jeunesse dans les communes intéressées et de 30'000.- pour le renforcement des accompagnements socioéducatifs.

Au niveau cantonal, les mesures d'insertion socioprofessionnelle et bas seuil bénéficient également d'un soutien pour l'année 2023. REPER est concerné via son projet Pôle mini-job.

La ville de Fribourg a augmenté sa subvention afin que RR puisse développer le travail social de rue dans le quartier du Schönberg.

La commune de la Brillaz a mandaté RR de juin à décembre 2022 pour des permanences sociales de rue et pour accompagner l'ouverture de la salle de sport les samedis et dimanches. Ce mandat est reconduit en 2023.

REPER, suite à une expertise jeunesse, a été mandaté par la commune de Neyruz pour offrir du travail social de rue aux jeunes concitoyen·nes.

Le programme Rond-Point bénéficie d'un nouveau mandat de 10'000.- de la part du Service du médecin cantonal.

Equip'Appart ayant été reconnu par l'État, le canton finance 10% à REPER pour l'accompagnement des jeunes dans cette structure www.equippart.com

Le secteur de la préformation professionnelle (Préfo) a démarré, avec le soutien d'un spécialiste en sciences de l'éducation, la rédaction d'un nouveau concept d'accompagnement.

La Préfo a mis en place une collaboration avec l'office AI dans le cadre de la détection et de l'intervention précoce.

La mesure SAS à l'attention des jeunes n'ayant pas encore une place dans une structure a été reconduite pour la 3^{ème} année consécutives.

Le mandat 2022-2024 pour le programme Choice du secteur Ressources et Développement (RD) a été signé avec le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) avec la nouveauté suivante : les jeunes de 11 ans (8H) peuvent dorénavant en bénéficier à la condition qu'ils·elles soient déjà connu·es par le SEJ.

Au niveau de la précarité

REPER est signataire du Manifeste pour la Dignité dans le canton de Fribourg. Plus que simple signataire, l'association est engagé dans différents Groupes de travail et coordonne, grâce à un don de la fondation Arcanum, le Bureau du Collectif www.dignite-fribourg.ch/

Avec ses partenaires que sont le Tremplin, le Radeau et le Torry, REPER a, en 2022, participé aux 50 ans du dispositif des institutions addictions du Canton. Dans ce cadre, plusieurs manifestations ont été organisées, dont une participation à une séance du Grand Conseil et une table ronde adressée aux politiques dans le but de présenter les effets directs et à long terme de nos prestations, ainsi que les défis à venir.

Reprenant le thème central du Rapport d'activités 2022, Monsieur Baumer exprime qu'il ne suffit pas d'être compétent·e, un enjeu est aussi d'inciter chacun·e à utiliser ses compétences. Les personnes ressources sont faciles à identifier, elles sont très sollicitées. Chacun·e souhaite pouvoir collaborer avec elles. Aujourd'hui, la flexibilité, à la mode au 21^{ème} siècle, suppose que plusieurs personnes se saisissent d'un thème et le fassent avancer. Ainsi la gestion d'un projet « top-down » est devenue obsolète.

Le passage d'une attitude basée sur la hiérarchie à celle de collaborateurs et collaboratrices apportant leur soutien est l'un des principaux chemins que de très nombreux cadres devront emprunter dans les années à venir.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de placer brièvement toutes les personnes dites de l'ombre sous les feux de la rampe, mais bien de leur accorder toute la reconnaissance qu'elles méritent et, aussi, de réfléchir comment chacun·e de nous peut à sa manière être soutien et ressource au sens réel du terme, quel que soit le sujet et où que nous soyons.

Monsieur Baumer remercie l'assemblée pour son attention et donne la parole à Madame Ula Stotzer, déléguée à la cohésion pour la ville de Fribourg.

Allocution de Madame Ula Stotzer

Madame Stotzer transmet les salutations du Conseil communal et excuse Madame Joana de Weck, cheffe du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale.

Dans les coulisses de la Ville de Fribourg en lien avec REPER, le mandat pour les Centres d'animation sociaux culturels (CAS) a été confié au Service de la cohésion sociale en 2017. Depuis, ce partenariat a débouché sur de nombreuses évolutions, notamment concernant les lieux d'activités qui se sont vus enrichis de deux jardins communautaires, un dans le quartier du Schönberg et un dans celui du Jura et d'un nouveau CAS dans le quartier de Pérolles. Outre ces nouveaux lieux, Madame Stotzer relève que le mandat global s'est diversifié avec l'accueil des seniors et la mise en place des Points Info. Ce geste d'ouverture à l'entier de la population se faisait déjà par les équipes des CAS, aujourd'hui, il est clairement nommé dans le mandat cadre. L'accent, ces dernières années a été mis sur le quartier du Schönberg, avec également la mise en place d'un local auto-géré par les jeunes. Les autres quartiers ne sont pas oubliés, mais plusieurs situations de violence entre jeunes, ont amené ces actions de prévention.

Toujours dans les coulisses, en 2021, une nouvelle stratégie enfance et jeunesse visant à créer un cadre de vie optimal pour les enfants et les jeunes a été mis en place. Celle-ci « Grandir en ville de Fribourg » répond à 4 objectifs : développer la politique de l'enfance et de la jeunesse, favoriser une éducation globale, encourager la participation et la citoyenneté et promouvoir un cadre de vie épanouissant. Elle se décline en axes et en mesures, tous les détails sont visibles sur le site internet - <https://www.ville-fribourg.ch/enfance-jeunesse>

Lors de l'état des lieux, certains constats ont débouché sur les faits suivants : une personne a été engagée au sein du Service de la cohésion sociale afin de développer des actions pour les 16-25 ans et le mandat de travail de rue alloué à REPER passera en 2024 du Service de l'aide sociale à celui de la cohésion sociale. Cela fait sens et permettra aux partenaires d'avoir une seule porte d'entrée et à REPER d'avoir un interlocuteur principal.

Madame Stotzer remercie chaleureusement REPER pour la collaboration et pour l'excellent travail effectué sur le terrain. Elle souligne qu'il est très précieux pour la cohésion sociale en ville.

Elle est chaleureusement applaudie et remerciée à son tour par le Président pour l'excellente collaboration, fluide et constructive.

La parole est donnée à **Madame Patricia Mettraux**, responsable Administration et Finance pour la présentation des comptes.

Présentation des comptes 2022

Ils peuvent être consultés auprès de la Direction et se trouvent dans le rapport annuel.

Centre (secteurs Rue & Réalisations, Information & Projets et Ressources & Développement)

Total du Bilan : CHF 1'524'812.26

Produits : CHF 3'511'344.25

Charges : CHF 3'500'482.00

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 10'862.25

Centres d'animation socioculturelle

Total du Bilan : 319'075.90

Produits : CHF 1'370'998.08

Charges : CHF 1'421'819.23

L'exercice se solde par une perte de CHF 50'821.15

Préformation professionnelle

Total du Bilan : CHF 1'059'952.85

Produits : CHF 1'912'761.20

Charges : CHF 1'912'761.20

L'exercice se solde par un résultat nul.

Monsieur Sallin souhaite savoir à combien s'élève le produit des cotisations et des dons, Madame Mettraux l'informe que celui-ci est de CHF pour l'année 2022.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur Baumer donne la parole au réviseur et rappelle que les comptes de REPER sont révisés chaque année par un organe extérieur.

Rapport de l'organe de contrôle

Monsieur Schaller de Fiducor SA ne donne pas lecture complète du rapport, il lit quelques phrases et conclut en mentionnant que les comptes ont été contrôlés pour l'année 2022, ceux-ci sont bien tenus et correspondent aux statuts et à la loi.

Approbaton des comptes 2022

Aucune question sur les comptes n'est soulevée par l'assemblée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Examen des budgets 2024

Madame Mettraux présente le budget 2023 du Centre car celui pour l'année 2024 est en cours de négociation. REPER a demandé une augmentation au Service de la santé publique, ceci notamment pour compenser le renchérissement salarial. Le budget a été déposé, mais n'a pas encore pas encore été accepté. Une demande supplémentaire de 115'000.- francs a été demandée pour 2024 à la loro. Dans la réalité, en 2024, REPER sera en perte ; ceci étant dû à la revalorisation des salaires via l'entier de l'adaptation de l'indice des prix à la consommation

A la question de savoir comment REPER va gérer les pertes, Monsieur Philippe Cotting, Directeur, explique que l'association négocie et négociera de nouveaux montants pour les mandats à renouveler. Par ailleurs, l'association peut compter sur des petits bénéfices passés lui permettant d'avoir une réserve. Quant à une éventuelle baisse des EPT, c'est déjà arrivé par le passé, mais cette piste n'est pas privilégiée car elle préterite les prestations. Il conclut qu'avec de nouveaux projets et de la motivation professionnelle, REPER, une fois de plus, fera face aux difficultés rencontrées

Aucune autre question n'étant soulevés, Monsieur Baumer rappelle que l'assemblée générale prend acte des budgets. Le fait qu'ils soient présentés lors de l'assemblée générale est un exercice de transparence. Par conséquent, ils ne sont pas soumis au vote et sont à considérer comme une photographie à un moment donné.

Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence

Le Président présente les membres du comité, à l'exception de Madame Margaux Amstutz, déléguée du personnel, toutes et tous se représente pour un nouveau mandat. Monsieur Baumer propose, si cela convient, de procéder à une élection en bloc. Ceci ne soulevant pas d'objection, l'élection est ouverte. Les membres sont réélus sous les applaudissements à l'unanimité.

A la question de savoir si Madame Amstutz a trouvé une personne pour la relève, la réponse est non.

Monsieur Baumer la remercie de présenter quelqu'un dans un délai raisonnable, il rappelle que c'est un droit important qui est donné au personnel.

Surprise : Madame Rebecca Bühler, animatrice socioculturelle, se présente spontanément !

Elle en est chaleureusement remerciée et est élue à l'unanimité sous les applaudissements.

Le Président lui souhaite la bienvenue au sein du comité.

Élection / démission des membres

Lors de l'année 2022, 7 membres ont démissionné-es de l'association et 27 nouveaux et nouvelles l'ont rejointe.

La liste étant à disposition, Monsieur Baumer, propose de les élire en bloc.

Ils-elles sont élus-es à l'unanimité.

La parole est donnée à Monsieur Philippe Cotting, directeur de REPER.

Dans les coulisses de REPER

Se référant au fil rouge du rapport d'activités 2022 décrivant quelques réalités des coulisses de REPER, Monsieur Cotting mentionne que parfois il est oublié combien les ressources des personnes gravitant autour du quotidien et des prestations sont importantes. Le management l'est aussi bien sûr, mais dans les coulisses, qu'elles soient collaboratrices auxiliaires, intervenantes externes, étudiantes qui participent aux projets de prévention et de promotion de la santé, nettoyeuses, techniciennes de maintenance, retraitées d'un quartier collaborant à un projet communautaire les personnes dites « de l'ombre » ont un rôle crucial dans la vie et le succès de l'association.

Depuis le Covid, Monsieur Cotting, rappelle, notamment lors de chaque assemblée générale, combien la situation pour les publics cibles et pour les personnes en situation de précarité s'est péjorée. Les équipes de REPER sont au front et constatent au quotidien les réalités du terrain. Il rappelle ces faits en tout temps aux Politiques et souhaiterait vivement plus de moyens de la part du Canton. REPER en plus de ses missions, constats est aussi, via le Collectif Dignité et la Banque alimentaire, acteur et mobilisateur pour le changement vers une société plus digne. Il reconnaît qu'il est de plus en plus écouté sur cette question, toutefois cela ne suffit toujours pas.

<https://dignite-fribourg.ch/>

<https://www.banquealimentairefribourgeoise.ch/>

Il profite de la présence de Madame Stotzer pour remercier la ville de Fribourg qui a sensiblement augmenté les moyens alloués à REPER au cours de ces dernières années.

Monsieur Sallin prend la parole pour appuyer le fait qu'il est important, capital, que l'accès aux prestations soit garanti. Force est de constater que c'est de plus en plus difficile, notamment car il faut un ordinateur et des connaissances pour des démarches en ligne.

Monsieur Cotting informe que l'inclusion numérique est un des points de Manifeste pour la Dignité.

Monsieur Cotting s'adressant à ses collègues du comité, à ses collègues de REPER et aux membres de l'association annonce qu'il démissionnera de sa fonction de Directeur en 2024. Après plus de 30 ans dédié à l'association Release, puis REPER, il a décidé qu'il est temps pour lui de passer à une prochaine étape de sa vie.

Il est heureux de tout ce qui a été accompli ensemble au cours de ces années et reconnaissants pour toutes les expériences enrichissantes et les relations développées au fil des ans. Il est confiant pour l'avenir, REPER continuera à prospérer à servir sa mission de promotion de la santé et de prévention de la meilleure façon possible auprès des différents publics cibles et des personnes défavorisées. Ceci, grâce à l'engagement, le professionnalisme et le dévouement de chacun·e.

Il remercie chaleureusement les membres du Comité, de l'équipe de Direction, le personnel et les membres de l'association pour leur collaboration, leur soutien et leur amitié tout au long de son parcours professionnel.

Il informe que son mandat prendra fin le 30 juin 2024.

Au cours des prochains mois, il informe qu'il travaillera avec le Comité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de REPER pour assurer une transition en douceur de ses responsabilités et tâches professionnelles.

Monsieur Cotting est heureux de partager ses connaissances et son expérience avec celles et ceux qui prendront le relais ; ceci afin de garantir une continuité des activités dans une dynamique participative.

Il laisse la parole à Monsieur Baumer afin qu'il puisse donner quelques explications sur le déroulement de cette succession.

Le Président rassure de suite les personnes présentes en informant que cette assemblée générale n'est pas la dernière du Directeur. Il imagine que cette nouvelle est un choc pour beaucoup ; mais pour le Comité, ce n'est pas une surprise. En effet, Monsieur Cotting a anticipé et s'est donné la peine d'avertir les membres du Comité une année avant son futur départ. Ainsi, au nom du Comité, un premier grand remerciement pour cette annonce anticipée.

Dès celle-ci, un Groupe de travail succession a été mis en place et s'attèle au processus. Ainsi, une des démarches sera la participation du personnel sous forme d'une demi-journée d'échanges et de réflexion entre le Comité et les collaborateurs et collaboratrices. Les informations seront transmises durant l'été.

Monsieur Baumer conclut ainsi : chacun·e peut dormir tranquille, le Comité s'occupe de la succession et ce dans un esprit de réflexion et de participation ; soit les façons de Monsieur Cotting qui perdurent.

Monsieur Cotting remercie le Président et souligne qu'il a eu beaucoup de chance avec le Comité qui l'a toujours soutenu et lui a accordé toute sa confiance.

Confiance importante, essentielle, qu'il a aussi ressenti avec les collaborateurs et collaboratrices, et qui permet ainsi d'avancer ensemble.

Pour cette année, il ne va rien lâcher, il travaille aussi sur sa succession et se sent serein. Serein aussi car tous les secteurs de REPER fonctionnent très bien.

Il remercie les CAS de nous accueillir, ainsi que les Mamans du Schönberg qui ont préparé un magnifique apéritif.

Il donne la parole à **Monsieur Michael Schweizer**, responsable des CAS.

Comme il est question des coulisses, Monsieur Schweizer a envie de remercier l'administration qui fait un sacré travail. Lié aux CAS, il a envie de parler des bénévoles, la liste complète serait trop longue, il cite : les mamans qui amènent de la vie, les bénévoles au Jardin Pré Fleuri et à celui du Jura, les personnes qui animent les ateliers anti-gaspi et celles des cafés Philo, toutes les associations qui gravitent autour des CAS et les jeunes du local auto-géré qui ont un courage incroyable et une volonté de faire bouger, changer les choses dans un lieu où il y a beaucoup de problèmes.

Monsieur Schweizer conclut en citant Victor Hugo

« Il y a des bravoures opiniâtres et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement fatal des nécessités et des turpitudes. »

Monsieur Cotting remercie chaleureusement Monsieur Schweizer et ses équipes pour le travail fantastique effectué.

La parole est donnée à **Madame Fanny Hermann**, responsable du secteur IP.

Elle salue l'assemblée et présente Mesdames Malika Simonet et Bénédicte Bourgeois toutes deux engagées comme auxiliaire au sein du secteur, présentes ce soir pour présenter leur travail au sein de REPER.

En alternance, Mesdames Simonet et Bourgeois parlent de leurs activités qui consistent à gérer les comptes des réseaux sociaux de l'association et à animer des ateliers pour les jeunes quant à l'utilisation de Facebook, Instagram, Snapchat, etc.

Donner vie aux réseaux sociaux demande une attention particulière, le contenu doit bouger tout le temps, rester vivant et les messages être courts et attractifs. Les Post sont liés à la promotion des cours et ateliers, aux événements labélisés Smartevent, à des retours sur projets et aux actualités – comme par exemple le projet Tuk-Tuk.

Quant aux ateliers avec les jeunes, le but est de les amener à réfléchir, d'engendrer des débats qui leur permettront de se pencher sur leur lien avec les réseaux sociaux et sur leur façon de les utiliser. Des

expériences sociales leur sont aussi proposées ; comme par-exemple, passer 2 minutes sur Tik-Tok et passer le même temps à regarder une montre.

Outre cette partie interactive, les intervenantes, lors des ateliers « hyper connectivité », présentent les différents réseaux sociaux ainsi que les moyens de se protéger et de préserver son intimité lors de leur utilisation.

Leur présentation est chaleureusement applaudie.

Monsieur Cotting les remercie pour leur précieuse collaboration au sein de l'association et appelle **Madame Marie Antoniazza**, responsable du secteur RD, pour parler des coulisses de son secteur.

De nombreux et nombreuses partenaires gravitent autour de l'équipe RD - SEJ, écoles, travailleurs sociaux et travailleuses sociales scolaires, parents, etc. – sans eux-elles, le travail ne pourrait pas se faire. Et, encore un peu plus loin dans les coulisses de RD, il y a les superviseur-es, précieux soutien, qui permet aussi d'aider, parfois, l'équipe à sortir la tête du guidon et/ou quand une situation prend aux tripes, quand elle touche et qu'il faut aller de l'avant. Les rencontres sont agendées tous les deux mois pendant deux heures. Ces moments permettent aussi de découvrir des outils, comme par exemple le génogramme, et d'expérimenter de nouvelles pistes d'accompagnement.

C'est un réel espace de respiration pour l'équipe. Madame Antoniazza remercie chaleureusement REPER pour l'accès à cette prestation.

Madame Ana Antolcic, responsable pédagogique de l'équipe alémanique à la Préfo, souhaite apporter une touche légère en relatant l'expérience de Zoé au sein du secteur. Elle est étudiante en histoire contemporaine et en psychologie et œuvre à la Préfo comme auxiliaire pour des cours de soutien pour les jeunes alémaniques. Cette offre a été mise en place, car il existe peu de possibilité pour les alémaniques de bénéficier d'offre de soutien ; ceci encore moins pour des jeunes dont l'allemand n'est pas la langue maternelle. Zoé a eu carte blanche pour proposer un projet innovant et enrichissant aux participant-es, celui de créer une émission radio de A à Z ! Résultat : les jeunes ont animé deux fois une heure d'antenne à Radio Bern.

Pour beaucoup, ce fût une première expérience positive et ce réussie dans une situation de stress. Madame Antolcic salue la force et le courage de ces jeunes qui se sont dépassé-es.

Elle conclut en mentionnant que les intervenant-es extérieur-es sont une richesse qui permet aussi d'ouvrir les horizons.

La parole est donnée à **Monsieur Alain Scherrer**, travailleur social au sein du secteur RR.

Il travaille au sein de la permanence d'accueil à la rue Hans-Fries, lieu qui brasse beaucoup de monde. Notamment une personne, championne suisse de boxe, qui fréquente les lieux depuis 24 ans.

Monsieur Scherrer, avec son diplôme universitaire, en impose. Lui, il arrive, il en impose.

L'équipe peut compter sur lui pour dispenser des cours de boxe à l'attention des jeunes, il amène beaucoup, son bagage, sa personne. Parfois, il est un peu brut de coffrage, mais cela fait du bien aussi.

Autres exemples, des richesses apportées par des personnes, non issues du travail social, deux artistes ont pris contact avec REPER pour proposer le projet suivant aux jeunes accueilli-es à la permanence : apprendre à créer des podcasts. Et, un jeune rappeur professionnel s'est proposé d'ouvrir son studio à des jeunes souhaitant améliorer leur rap.

Voilà quelques exemples d'activités que l'équipe de l'accueil ne peut pas proposer personnellement et qui illustrent la richesse des coulisses de REPER.

Monsieur Baumer remercie chacun-e pour son allocution et invite le public à lire le rapport d'activités de l'association.

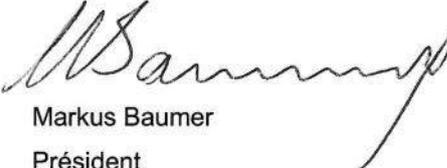
Divers

Monsieur Fabien Boissieux, au nom de la Fête de la Musique, informe que dans cette année post-covid, l'association peine à trouver des bénévoles. Alors si quelqu'un·e souhaite donner un coup de main, qu'il·elle n'hésite pas. Cet événement, très accessible et gratuit, est aussi une source d'accès facile à la culture pour les publics cibles de REPER.

Monsieur Sallin salue la belle continuité dans le travail de l'association, depuis toujours il y a eu et il y a des projets nouveaux. C'est une force et une richesse.

Monsieur Maag transmet les salutations de Madame la Conseillère d'Etat Bonvin-Sansonens et remercie REPER pour l'excellente collaboration.

Monsieur Baumer remercie chacun·e pour sa présence et invite l'assemblée à partager un moment convivial autour d'un apéritif.



Markus Baumer
Président

Annexes :

1. Liste des présent.es
2. Liste des excusé.es
3. Liste des membres
4. Comptes 2022 et rapport de l'organe de contrôle
5. Budgets 2024